

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mercredi 7 avril 2021,
Secrétaire de séance : Henri BELLEGARDE

Etaient présents 58 titulaires, 1 suppléant, 4 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT,

Suppléants : Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE

Pouvoirs : Jean-Claude COUSTET à Alexandre LEHMANN, Jean-Maurice CABANNES à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Flora LAPERNE, Patrick MAILLET à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Bernard MORA, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Claude LACOUR, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jean-Luc MARLE, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 210413-08-PAH-

**PROGRAMME D' ACTIONS COLLECTIVES 2021 DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DES PYRENEES BEARNAISES : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Mme CABON expose :

Vu la convention de labellisation Pays d'Art et d'Histoire du 18 janvier 2013,

Vu les règlements d'intervention du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Vu la délibération du 18 février 2021 validant le plan d'actions 2021 du PAH des Pyrénées béarnaises,

Considérant la création de deux parcours Terra Aventura (Borce-Etsaut et Oloron Ste-Marie), en partenariat avec l'agence d'attractivité et de développement touristique 64,

Considérant le programme d'actions 2021 ainsi complété,

Le budget prévisionnel correspondant à ces actions partagées est ainsi modifié :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Fonctionnement	14 800€	DRAC	8 000 €
Organisation	10 300€	CR	14 000 €
Recherche	4 500€	CD 64	9 500 €
Communication	11 700€	Autofinancement*	39 700 €
Parcours Terra Aventura	5 000 €		
Animations	24 900€		
TOTAL	71 200 €	TOTAL	71 200 €

(*) Conformément à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, la part de la CCVO est de 6 000 €, représentant 25 % des actions collectives.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** la sollicitation de financements sus-indiquée auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents correspondants,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY